

Juin 2010

Alter Agri 101



[S'abonner](#)

Au sommaire :

Dossier Gérer son sol : un principe fondamental pour l'AB

Recherche Besoins en semences fourragères

Technique

– Synthèse des journées protection des plantes en AB

– Des références d'utilisation pour la gestion des systèmes fourragers

Fiche Diagnostic de sol

Fermoscopie Maraîchers en circuits mixtes en IDF

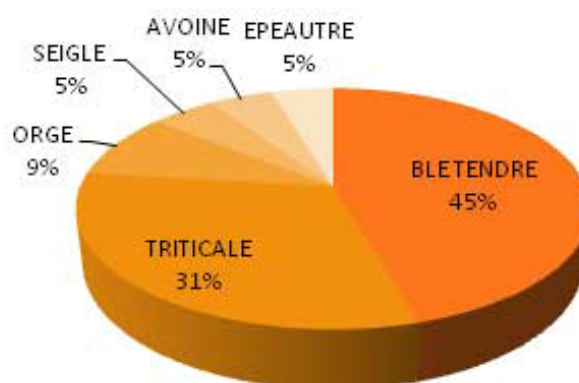
Agenda

- **23 & 24 juin – Thorigné d'Anjou (49)**
RDV Tech et Bio Elevage
www.rdv-tech-n-bio.com
- **5 juillet – Bouchemaine (49)**
Journée professionnelle sur les blés anciens et de Pays en AB
chez Florent et Thierry Mercier - Invitation
- **13 & 14 octobre – Lons le Saunier (39)**
Journées techniques Nationales Elevage (sélection animale)
- **14 & 15 décembre - Angers**
Journées nationales Fruits et Légumes ITAB/GRAB
- **15 & 16 décembre - Angers**
Journées Nationales Viticulture ITAB

Variétés de céréales : surfaces en multiplication

En 2010, les surfaces consacrées à la multiplication de semences en céréales biologiques se montent à 1 635 ha, soit à peu de choses près celles de 2009 (1611 ha). L'augmentation par rapport à l'année 2007 est elle de 27% (1292 ha).

Elles concernent essentiellement le blé tendre (744 ha) et le triticale (513 ha). Le reste se répartit entre orge (144 ha), seigle (80 ha), épeautre (77 ha), avoine (77 ha). Source Gnis



Surfaces de multiplication en céréales biologiques

La répartition variétale en blé tendre pour les variétés les plus multipliées est la suivante (source Gnis) :

Plus de 100 ha	Renan, Pirénéo
50 à 100 ha	Atlass, Triso
20 à 50 ha	Saturnus, Chevalier, Aérobic, Apache, Nogal, Ataro, Camp Rémy
10 à 20 ha	Arezzo, Capo, Lukullus, Titlis, Specifik, Astaro, Ephoros, Pactole
Moins de 10 ha	Ludwig, Mayen, Epos, Cadenza, Midas, Sensas, Pannonikus, Graindor, Koreli, Siala

Au final, on note au fil des ans une augmentation du nombre de variétés proposées en semences biologiques. D'ailleurs, même si Renan est toujours la variété la plus largement cultivée, sa proportion diminue (source FranceAgriMer) : d'un tiers de l'assolement en blé bio en France en 2007, elle est passé à un quart en 2008 (32 % / 23 %).

L'objectif à terme est que la gamme proposée s'étoffe de plus en plus, particulièrement par l'inscription de variétés sélectionnées spécifiquement pour l'AB. Deux lignées de l'INRA sont d'ailleurs actuellement officiellement évaluées par le GEVES dans des essais en AB.

Contact : laurence.fontaine@itab.asso.fr

Viticulture

La Commission retire le projet de décision sur le vin biologique



Pour le moment, seul le vin élaboré à partir de raisin biologique est commercialisé avec la mention "raisin issu de l'agriculture biologique". La législation européenne envisageait de créer un nouveau concept, le "vin biologique"

Le projet a été discuté pendant plusieurs mois au Comité permanent agriculture biologique - et durant de nombreuses réunions bilatérales, mais il n'a pas été possible de trouver un compromis acceptable sur les standards de production biologiques. « Un compromis sur les standards biologiques qui enverrait un mauvais signal aux consommateurs sur l'importance que la Commission attache à la politique de qualité.

Basé sur une étude indépendante (Orwine, dont l'ITAB était un des partenaires principaux), le projet de décision proposait plusieurs modifications, comme par exemple :

- une limite plus basse pour la teneur en sulfites que pour les vins traditionnels
- une liste plus réduite que pour les vins conventionnels des additifs autorisés et des aides au traitement autorisés
- ne pas autoriser 5 pratiques œnologiques et réduire l'utilisation de trois autres.

Contact : monique.jonis@itab.asso.fr

Core Organic II : ça bouge au niveau européen !

Les « Era-Net » sont des projets initiés par la Commission Européenne, qui ont pour objectif de construire des coopérations entre activités de recherche nationales. Core organic est le réseau qui concerne la recherche en agriculture biologique ; un second programme (Core organic II) a débuté le 1er mars 2010, pour une durée de trois ans. Il rassemble 27 partenaires de 22 pays européens ; le Ministère de l'Agriculture et l'INRA sont les représentants français relayant l'Era-net bio en France.

- Core Organic II prévoit la mise en œuvre de deux appels à projet transnationaux, en vue d'initier des projets de recherche, d'organiser la dissémination des résultats, d'étudier des modèles de financement.
- La première annonce spécifiant les thèmes de recherche retenus pour le premier appel à projet est prévue le 1er juillet 2010 ; ces thèmes sont discutés et sélectionnés en fonction des priorités de recherche remontées dernièrement de chaque pays membre du réseau. Les moyens alloués au niveau français (NB : chaque pays finance les partenaires de sa nationalité dans les projets de

recherche retenus) permettront, a priori, de financer quelques équipes dans 2 ou 3 projets. La Commission Européenne de son côté finance la coordination et les réunions de Core Organic II.



Plus d'information sur www.coreorganic.org :

- actualités sur Core Organic II
- rapport final sur les activités et résultats de Core Organic I.
- A consulter, en particulier, les informations sur les 8 projets mis en place grâce au premier programme, qui s'achèveront en 2010 (rubrique Research du site). L'un d'entre eux est piloté par une équipe française (Projet Agtec-Org piloté par l'ISARA-Lyon, sur l'amélioration de la qualité des blés biologiques). Deux programmes associent des partenaires français, l'un porte sur la prévention des maladies et des parasites chez les porcins biologiques (coordination française par InterBio Bretagne), l'autre sur les qualités sanitaire et sensorielle des produits bio (participation d'Agro-ParisTech).

Contact : laurence.fontaine@itab.asso.fr

Rendez-vous Tech&Bio des éleveurs de l'Ouest

23 et 24 juin 2010 - Ferme de Thorigné d'Anjou, près d'Angers (49)

27 conférences sur le sol et les cultures, les animaux ou les marchés. Voir les sujets sur www.tech-n-bio.com

8 ateliers

- machinisme et entretien des cultures,
- haies et arbres bocagers (rôle entomofaune),
- structure et vie du sol,
- collection de mélanges céréaliers et protéagineux,
- alimentation et santé animale,
- eau,
- collection de mélanges variétaux pour les prairies multi-espèces,
- dynamiques de filières : lait, viande bovine, porc, volaille de chair et oeufs de consommation.

Un village exposants

Retrouvez l'ITAB et ses partenaires sur le stand Dev 3

L'ITAB invite ses partenaires impliqués sur l'élevage biologique à partager son stand.

- Acta
- Formabio
- IBB
- INRA du Magneraud
- INRA de Redon
- ABiodoc
- CEB
- Pôle AB Massif central
- Ferme des Bordes
- Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux

Venez découvrir les activités, services et publications de chacun.

Qualité des produits biologiques

Réactions au rapport présenté le 19 Mai 2010 à l'Académie d'Agriculture de France par L Gueguen, G Pascal, JL Bernard et B Denis sur : "Valeur nutritionnelle et sanitaire des aliments issus de l'agriculture biologique" et à l'article de L. Gueguen et G. Pascal publié dans Cahiers de nutrition et de diététique de Juin 2010: "Le point sur la valeur nutritionnelle et sanitaire des aliments issus de l'agriculture biologique".

Synthèse de réactions d'experts coordonnée par la Commission Qualité de l'ITAB. Contact : [Bruno Taupier Letage](#)

Confirmation des avantages sanitaires du bio et de leur contenu en certain nutriment (omega 3) et micronutriments (vitamine C), ou micro-constituants (polyphénols) alors que l'incertitude sur les effets santé, qui est largement due à l'insuffisance des études commence à s'estomper.



Des membres de l'académie d'agriculture viennent de publier un rapport sur la valeur nutritionnelle et sanitaire des aliments issus de l'agriculture biologique (Rapport à l'Académie d'Agriculture de France et Cahiers de nutrition et de diététique, juin 2010). Nous avons accueilli avec satisfaction certaines des conclusions de ce rapport : le constat que les produits AB contiennent peu ou pas de pesticides, donc beaucoup

moins que les produits conventionnels (AC), que les risques de contamination par des toxines fongiques ou par des microbes et des virus sont équivalents en AB ou en AC. Cette acceptation confirme le rapport Afssa (2003) et fait définitivement taire ceux qui pouvaient encore en douter. Ils confirment également dans l'ensemble, que, par rapport aux produits conventionnels, les produits bio contiennent souvent plus de matière sèche, de vitamine C et de polyphénols dans certains fruits et légumes et d'acides gras oméga 3 dans la viande et les produits laitiers, et aussi moins de nitrates en s'appuyant sur la totalité des études (162) du rapport de la Food Safety Agency (UK).

La différence entre revue et expertise collective

La mise à jour par L Gueguen, G Pascal, JL Bernard et B Denis ne satisfait pas aux conditions de l'expertise collective, réunissant des experts d'horizons divers (agronomes, nutritionnistes, épidémiologistes, toxicologues, microbiologistes) ce qui permet d'évaluer les études très précisément, et non pas de reprendre simplement les conclusions et les références d'une revue même publiée dans une publication scientifique. L'expertise collective diminue le risque que les conclusions soient influencées par la culture et le « background » des quelques personnes, sans pondération par des personnes d'horizons différents, éliminant ainsi la principale limite d'une revue réalisée par une à deux personnes. Cette limite est omniprésente dans le rapport et l'article de L Gueguen et G Pascal.

Minoration du contenu en vitamines et micro-constituants

Les exemples de cette limite sont multiples : les résultats rapportant une supériorité des produits AB sont systématiquement minorés soit par le vocabulaire (on parle de tendance faible en ce qui concerne le taux de matière sèche, de vitamine C, de composés phénoliques plus élevés dans les produits AB, or la tendance est forte, puisque retrouvée dans la majorité des études permettant de dire que cette différence existe très probablement même si la différence est faible ou modérée.) ; soit une astuce de communication qui conduit à citer en premier les études positives, et terminer sur quelques études négatives ; soit en proposant une explication non fondée qui en diminue la portée (ex Vitamine C : tendance à la supériorité confirmée mais problème de fraîcheur des produits prépondérant ; phytomicro-constituants qui pourraient être dangereux).

Minoration de la relation entre contenu en acides gras et élevage bio

L'argument avancé sur la meilleure qualité des produits laitiers, de la viande et de la volaille indique que cet avantage ne serait pas l'apanage du « bio », puisque cela dépend essentiellement des conditions d'élevage et d'alimentation, ce en quoi nous sommes tous d'accord, mais seul le cahier des charges « bio » garantit ces pratiques, et le label AB, sa traçabilité. Enfin, ils attribuent un rôle nutritionnel aux nitrates, considérés comme des nutriment et non plus comme des polluants comme c'est le cas de la communauté sanitaire. Pourtant on connaît les risques de méthémoglobinémie chez les jeunes enfants dus aux nitrates/nitrites et l'association entre la teneur de l'eau en nitrates et l'incidence de cancers (cancer de l'estomac, de la thyroïde) mais on sait aussi que la vitamine C des fruits et légumes, peut limiter la transformation de nitrates en nitrites, puis en nitrosamines....d'où l'intérêt de consommer des fruits et légumes avec un maximum de vitamine C ou plus généralement d'anti-oxydants!



Les effets santé : conclusion impossible dans l'état actuel des connaissances, mais quelques éléments dans la littérature récente

Là où le manque d'expertise collective se fait fortement sentir c'est dans l'affirmation catégorique de la conclusion : « la consommation régulière d'aliments AB n'a pas d'effet bénéfique significatif dans le cadre d'un

régime alimentaire global ». Cette conclusion est différente de celle de l’Afssa (2003) plus prudente (« les effets n’apparaissent pas significatifs ») et d’un article récent (Dangour et al, Am. J. Clin Nutr, 2010) des auteurs du rapport de la Food Safety Agency : « les travaux revus n’apportent pas de preuve d’effets bénéfiques ou délétères sur la santé des consommateurs de produits bio ...des études mieux construites doivent être poursuivies ». En effet, plusieurs des études cliniques citées présentent des méthodologies défectueuses (échantillons trop réduits, manque de prise en compte de facteurs de confusion, biomarqueurs d’effet non pertinents, durée insuffisante), ce qu’aurait dû détecter un expert du domaine.

Sur cette question des effets santé, on ne peut être que d’accord avec ce que L Gueguen et G Pascal rappellent au début de leur rapport, à savoir que le bénéfice nutritionnel est lié à l’apport alimentaire global et non à certains aliments. Donc les études cliniques devraient se faire sur un apport nutritionnel global, ce qui permettrait également de mettre en évidence un effet des produits transformés AB. On peut aussi penser que la durée d’exposition est importante et à ce titre les données épidémiologiques prospectives de large cohorte apparaissent particulièrement intéressantes. Il existe une telle étude en Europe (Pays-Bas) sur une large cohorte de plus de 2000 enfants de 2 ans (KOALA study, Kummeling et al, BritJ.Nut, 2008): ceux (175) nourris avec un régime strictement AB présentaient un risque réduit d’eczéma significatif et associé à la consommation de produits laitiers AB.

Dans l’article de Cahiers ND, le problème des intrants est abordé et les auteurs concluent que « les résidus de pesticides de synthèse [...] ne posent pas de risque pour la santé du consommateur ». Une affirmation totalement infondée car l’impact des résidus est en fait très difficile à mesurer compte tenu du cocktail de produits chimiques de toutes sortes que nous ingérons quotidiennement et d’un possible effet cumulatif au cours du temps.

Le problème étant qu’il faut sans doute 20 ou 30 ans, voire davantage, pour en mesurer l’impact sur la santé, la fertilité ou le comportement des personnes exposées in utero.

Mais dès aujourd’hui, certaines études (Bouchard et al, Pediatrics 2010), montrent une relation entre la présence d’organophosphorés dans les urines d’enfants américains (1139, âgés de 8 à 15 ans) et la prévalence de déficit d’attention et d’hyperactivité. Par ailleurs, nous savons que le risque des agriculteurs de développer une hémopathie maligne est augmenté de 30% et celui de développer une tumeur cérébrale de 50 à 100% suivant les produits utilisés (Expertise collective INSERM : Cancers et Environnement, 2008)), ce qui devrait faire réfléchir à l’importance des pratiques culturelles aussi bien les membres de l’Académie que les consommateurs. Sachant la nature toxique des molécules utilisées, il n’est pas admissible que si peu d’études épidémiologiques aient été réalisées chez l’homme, et que l’on puisse donc conclure à une absence de risque.

Plusieurs publications concernant la réalisation de tests comparatifs d’alimentation Bio/Conventionnelle sur animaux (plus faciles à réaliser que sur les humains) montrent aussi des tendances en faveur du bio. Cela devrait au moins inciter la recherche à approfondir le sujet.

Ce rapport reflète l’opinion de quelques personnes. Nous espérons qu’il ne représente pas la position définitive de l’Académie d’Agriculture de France, et qu’il sera soumis à la révision d’une expertise collective.

Si les allégations santé des produits biologiques doivent être approfondies et validées par d’autres recherches. Dans l’attente, n’occultons pas que l’objectif premier de l’agriculture biologique est assuré et prouvé : protéger l’environnement.